

Le Montreal

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL XXXVIII.

EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B.-C. LUNDI MATIN, 27 AOUT 1866.

No. 203.

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
J. D. PHANEUF,
Failli.
Les créanciers du Failli ont par le présent notifié qu'ils ont fait une cession de ses biens et effets au vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils ont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.
CHARLES P. HEBERT,
Syndic.
Montréal, 6 août 1866. 4m 277

Acte concernant la Faillite, 1864

ALEXANDER JEFFREY A'CHERLONIE,
de Montréal, Failli.
Les créanciers du failli ci-dessus sont avertis qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives sous deux mois de cette date.
JOHN WHYTE,
Syndic.
Montréal, 7 août 1866—278 ds

Acte concernant la Faillite 1864.

Dans l'affaire de
ANDREW MASON, Arrière et entrepreneur de Montréal, insolvable.
Les créanciers de l'insolvable sont notifiés de s'assembler à mon Bureau, No. 17 rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal, Vendredi, le 7 Septembre 1866 à 3 heures de l'après-midi, pour l'examen de l'insolvable et la disposition de ses affaires en général.
JOHN WHYTE,
Syndic.
Montréal, 15 août 1866. ds

Acte concernant la Faillite, 1864

JAMES E. MULLIN et PATRICK MULLIN, tous deux de la Cité et District de Montréal, marchands, commerçants et associés faisant affaires comme tels à Montréal, ont par le présent notifié qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives sous deux mois de cette date.
JOHN TIERNY, épicer et commerçant, de la Cité et District de Montréal.
Difenseur.
Un bref de saisie a été émané en cette cause.
T. BOUTHILLIER, Shérif.
Montréal, vingt-et-unième jour d'août 1866. 288 ds

Acte concernant la Faillite, 1864.

HENRY MORGAN et JAMES MORGAN, tous deux de la paroisse et district de Montréal, marchands et associés et faisant affaires en la Cité de Montréal comme associés sous le nom et raison sociale de "Henry Morgan & Co."
Demandeurs.
JOSEPH GAUVREAU, de la Cité et District de Montréal, commerçant.
Difenseur.
Un bref de saisie a été émané en cette cause.
T. BOUTHILLIER, Shérif.
Montréal, vingt-troisième jour d'août 1866. 291 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
J. D. PHANEUF, Failli.
Les créanciers du failli sont par le présent notifiés de se réunir en la Cité de Montréal, au Bureau de J. HUDON & Co., No. 24, Rue St. Paul, le HUIT Septembre prochain, à HUIT heures du matin, afin de donner leurs instructions touchant la vente du fonds du magasin, des livres, &c.
C. P. HEBERT, Syndic.
Montréal, 24 août 1866—292 p

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
WILLIAM CAIRNS, d'Ormetown, Comté de Chateauguy, C.-E., Failli.
Les créanciers du failli ci-dessus sont avertis qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives, sous deux mois de cette date.
JOHN WHYTE, Syndic.
Montréal, 24 août 1866—292 ps

Compagnie d'Assurance sur la vie de l'Étna.

Revenu net pour 1865 \$1,155,234
Reçu pour l'année finissant le 1er Juillet 1866 2,519,603
Nouvelles polices de do 11,601
do de do 1,335
Total le profit se divise chaque année parmi les assurés.
Dividende pour 1865, cinquante pour cent de la Prime.
La moitié des recettes Canadiennes est répartie dans la Province.
Toutes réclamations dans l'Amérique Anglaise sont réglées en or.
On n'a jamais compté que la moitié du paiement annuel, l'autre moitié étant payée par les profits.
La Compagnie assure exclusivement que contre la mort, ce qui la rend adre et solide. Elle n'assure pas contre le feu.
Il n'y a pas de charge extra pour les Militaires allant à la défense de la Province, tant que les profits répondent.
Le Bureau de la succursale de l'Amérique Anglaise est au numéro 85 rue St. François Xavier, au dessus des Bureaux de la Compagnie d'Assurance contre le feu de l'Étna.
Dix pour cent alloué aux messieurs du clergé.
S. PEDLAR & CIE,
18 juillet—250 umk

A VENDRE

Cette BELLE PROPRIÉTÉ, sur le chemin de la Côte des Neiges, dans les limites de la Cité, connue comme "Avenue Lodge" et appartenant à la succession de feu J. W. Mox, Cette propriété est située sur un terrain d'un grand front, avec résidence et dépendances, jardin et vergers. Ceux qui se proposent d'acheter pourraient visiter les lieux en aucun temps. Titres incontestables et conditions extrêmement faciles.
Pour les conditions et les détails, s'adresser à **MR. JOHN LEMING & Co,** ou à l'écritteur soussigné.
S. U. MONK,
3 août—378

Maison du Gouvernement,

Ottawa, 17 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
Il a plu à Son Excellence de soumettre au Conseil un tarif des droits à être imposés sous l'autorité d'un acte de la Législature du Canada passé à la session tenue dans la vingt-neuvième année et la treizième du règne de Sa Majesté, intitulé:
"Acte pour pourvoir à un fonds pour défrayer les dépenses encourues pour des fins nécessaires à l'efficacité des Lois d'Enregistrement du Bas-Canada."
Sur quoi, il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ORDONNE
Que le présent PREMIER jour d'OCTOBRE prochain, il sera imposé, levé et collecté sur tout acte, instrument ou document enregistré dans tout bureau d'Enregistrement du Bas-Canada, et sur toute recherche faite dans tout tel Bureau d'Enregistrement, et le après le dit jour, les droits respectifs suivants, savoir:
Sur tout testament, contrat de mariage ou donation, *huit centimes.*
Sur tout acte ou instrument effectuant ou attestant la vente, l'échange et l'hypothèque de biens-fonds pour une somme ou considération excédant en valeur \$400, *treize centimes.*
Sur tout autre acte ou instrument, *quatre centimes.*
Sur toute recherche, avec ou sans certificat, *cinq centimes.*
Que jusqu'à nouvel ordre, les droits susdits seront dans tous les comtés ou divisions d'Enregistrement du Bas-Canada, payés en argent, et le montant de la dette reçue par tout régistrateur respectivement sera par lui payé au Receveur-Général, lequel tiendra compte, immédiatement à l'expiration de tous les trois mois, à partir du dit premier jour d'Octobre prochain.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Maison du Gouvernement,

Ottawa, Mardi, 14 AOUT 1866.
Présent:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.
A la recommandation de l'Honorable Commissaire des Travaux Publics, et sous l'autorité des Statuts Refondus du Canada, 22 Victoria, chapitre 28, section 55, il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les droits suivants soient imposés sur les billos à acie, bois de construction, &c., de condition par les glisseries de Chisholme Rapids, Remey's Falls, Middle Falls, Healy's Falls et Crooks Rapids, sur les travaux à la Rivière Trent, savoir:
Un centin par billos acie de treize pieds de longueur et dans la même proportion sur les pièces d'une plus grande longueur et une pièce sur chaque cri de bois carré; et que le droit susdit d'un centin soit collecté sur de tel billos acie et de une pièce sur tel cri de bois carré qui sont descendus la Rivière Trent depuis l'ouverture de la présente année de la navigation.
Wm. H. LEE,
C. E. O.
289 am

Convent de Lachine.

La rentrée des élèves est fixée au QUATRE SI D'OCTOBRE prochain.
Il n'est pas question d'augmenter la pension, comme quelques personnes l'ont supposé.
Cours—276 vit

L'ACADEMIE FRANÇAISE & ANGLAISE

DE
Melle. Lacombre et Miss Clarke
RAPPELERA SON COURS D'ÉTUDES
LE PREMIER SEPTEMBRE
Rue St. Denis, Nos. 30 et 32,
PRÈS DU PLACE VIGOR.
Madame Clarke continuera de prendre des Élèves en Pension.
17 août. 285—umk

ACADEMIE DE Melle CLARKE.

L'Académie Française et Anglaise de Madame Melle AGNES M. CLARKE reprendra ses cours d'études le PREMIER SEPTEMBRE prochain.
RUE CRAIG, No. 378.
11 août. 280 dap

ACADEMIE

Anglaise et Française,
179—RUE CADIEUX—179.
Melle BELISE se fait un devoir de remercier les amis qui ont bien voulu encourager son ACADEMIE durant le cours des années précédentes et comme on a fait beaucoup de réparations pour le besoin et le plaisir des ÉLÈVES, elle espère, par conséquent, qu'on l'encouragera encore d'avantage. Une nouvelle classe doit s'ouvrir; elle sera tenue par Melle STORIE, dont beaucoup de personnes ont eu le plaisir de connaître la capacité. Dans ce tiers cours, elle enseignera ANGLAIS, FRANÇAIS, MUSIQUE, DESSIN, PEINTURE, ainsi que tous les ouvrages de goût. Melle O'BRIEN est aussi attachée à l'Établissement.
Les classes s'ouvriront MERCREDI, 1er AOUT. Les prix modérés mais toujours payables d'avance. Quelques uns des Élèves pourront trouver leur pension ou demi-pension à des conditions faciles.
Nous espérons qu'un grand nombre d'Élèves s'empresseront de remplir les salles de cette Institution, et surtout profiteront de l'Instruction religieuse aussi bien que morale que les Demeiselles Instituteurs peuvent à bien leur donner, car nous ne craignons point de dire que ces jeunes personnes dévouées à l'Éducation ne laissent rien à désirer.
27 juillet. 267 umk

Convent de Beauharnois.

Les Élèves de ce Convent entreront le QUATRE SEPTEMBRE prochain.
um—286

Collège de St. Hyacinthe.

L'entrée des Élèves au Collège de St. Hyacinthe aura lieu JEUDI le 6 septembre.
Les Pensionnaires doivent payer \$100 pour l'année scolaire, ceux qui prennent leurs repas hors de la maison, \$24, et les autres programmes dits, \$16. Le paiement se fait d'avance, pour les Pensionnaires, par quartier; pour les autres, par semestre.
Ni élève qui aurait des arriérés ne serait admis avant de s'être acquitté.
St. Hyacinthe, 16 août 1866. 287 ut

ACADEMIE Ste. MARIE,

COIN DES RUES CRAIG ET VISITATION.
L'ouverture des Classes à l'Académie Ste. Marie aura lieu LUNDI, le 3 Septembre, à 8 heures A. M.
S. A. LONGIN, Principal.
18 août—286 um

AVIS.

La rentrée des Élèves du Pensionnat du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet, est fixée au QUATRE SEPTEMBRE.
Celle de l'Externat, rue Lagacheville, à Montréal, au TROIS SEPTEMBRE, et à son entrée la Musique, le Chant, le Dessin et l'ouvrage à l'aiguille.
PENSIONNAT DES SEURS DE St. CROIX.
La rentrée des élèves du Pensionnat des Seurs de St. Croix, St. Laurent, est fixée à LUNDI, 3 Septembre.
21 août. 288 p

Académie de Melle de Launay.

L'Académie de Français, d'Anglais et de Musique de Melle de Launay reprendra son cours MARDI, le 28 Août courant, au No. 259, Rue St. Laurent.
21 août. 288 um k b

Convent de Longueuil.

La rentrée des Élèves du Convent de Longueuil aura lieu le TROIS SEPTEMBRE
21 août—288 sip

Séminaire de Ste. Thérèse.

La Rentrée des Élèves au Petit Séminaire de Ste. Thérèse aura lieu JEUDI, le SIX Septembre prochain, à 8 heures P. M.
Le prix de la Pension est de \$300.00, les autres conditions d'admission demeurent les mêmes; une légère remise sera faite en faveur de plusieurs frères.
1—289

Institution des Sourds-Muets.

La rentrée des élèves de cette institution aura lieu le SIX Septembre.
17 août—225 g

ECOLE COMMERCIALE,

ANGLAISE ET FRANÇAISE.
PAR
TH. DAGENAIS,
GARRE PAPINEAU, No. 12.
22 août. 289—k b

AUX PHOTOGRAPHES.

UN ARTISTE de première classe désirerait trouver à Vendre, il est habile dans toutes les branches de l'art et de plus, bon chimiste.
S'adresser à PHOTOS, Bureau de la Minerve, 9 Juillet—691

Congregation de Notre-Dame.

La RENTRÉE des Élèves, à l'Académie St. Denis, aura lieu le 1er SEPTEMBRE prochain, et aux Pensionnats de Villa Maria et du Mont Ste. Marie, le 4.
Les Seurs de la Congrégation N. D. informent respectueusement le public, qu'ayant pris possession de leur nouvel établissement sur la rue St. Denis, elles pourront recevoir un plus grand nombre d'élèves.
24 août—1 291

Académie de Longueuil.

La rentrée des élèves est fixée au DIX Septembre prochain
25 août—292

Collège Joliette.

La rentrée des élèves du Collège Joliette aura lieu le QUATRE DE SEPTEMBRE, à 6 h. P. M.
25 août—292 d

Collège de l'Assomption.

La rentrée des élèves est fixée au SIX Septembre, à 7 heures du soir.
25 août—292 d s

Ecole Modèle choisie de Montréal.

NO. 6, 8 ET 10, RUE ST. CONSTANT.
L'Institution susdite sera réouverte pour la réception des Élèves LUNDI, le troisième jour de Septembre prochain, à neuf heures du matin. Le cours d'Instruction comprend une Éducation soignée anglaise, française, commerciale et mathématique.
Pour les conditions et autres détails s'adresser à l'École.
W. DORAN, Principal.
25 août—292 dm k

SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE & D'ORTICULTURE DE MONTREAL.
LA VINGT-ET-UNIÈME EXHIBITION ANNUELLE de la Société susdite aura lieu MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, les 12, 13 et 14 jours de Septembre prochain, dans le CLUB A PATRIER VICTORIA, rue Drummond, au des prix pour un montant élevé seront offerts pour FLEURS, FRUITS, LEGUMES, Produits agricoles, Volailles, &c., DE TOUT LE CANADA.
On peut se procurer des listes de prix et toute autre information, et faire les entrées chez le Secrétaire,
J. E. PELL,
21, Rue St. Antoine.
24 août—291 k

Compagnie d'assurance Mutuelle

DE L'ORIENT,
No. 43, WALL STREET, NEW-YORK.
Continue à assurer les Cargaisons, Vaisseaux et Fret contre les risques maritimes (en n'assure pas contre les risques que le feu qui n'est qu'un seul et même risque maritime).
Les souscriptions sont reçues et les coupons payés à nos Banques suivantes:
Mess. Edward Hunt & Co, Paris, France
Mess. D'Anson, Sherman & Co, Nassau St. Corner Pine, New-York.
Mess. Deane & Co, 34 South 31 Street, Philadelphia.
Les souscriptions sont aussi reçues par Mr. John B. Murray, No. 18, Nassau Street New-York.
Et à Montréal par M. Alfred Larocque ou M. E. J. Barbeau, à la Banque d'Épargne de la Cité et District.
2 juillet—um s 277

ACTIF, le 31 JUILLET 1866.

\$1,127,618 56.
Après avoir payé toutes les pertes réglées, laissant des pertes non payées et réglées au montant de \$20,000.

AVIS.

Cette Compagnie, a fait des arrangements pour mettre, lorsqu'on le désire, des Polices et des certificats payables à la LONDON AND LIVERPOOL, aux Chanceries de Comptes de MM. DRAKE, KLEINWORT & COHEN.
SYNDIC:
Joseph Gaillard, Jr.
George Miele
Edward F. Davison
A. LeMay, Jr.
E. H. R. Lyman
Lawrence Wells
John Archincione
Edward F. Sanderson
Leopold Herwirth
Simon de Visser
John S. Williams
Alex. M. Lawrence
Frank G. Foster
George Christ
Richard P. Bondle
John A. Bailly
FRANCS:
Francis Cottenet
Alex. Hamilton, Jr.
George F. Thomas
C. H. Sand
W. F. Carr, Jr.
Cornelius K. Sattou
W. A. Sale
Edward Haight
James Brown
S. D. Carlie
William Schell
Leopold Hoffer
Wm. S. Wilson
F. Coninery
Gustave Schwab
John F. Scheples
EUGENE DUTILH, Président.
ALFRED OGDEN, Vice-Président.
CHARLES IRVING, Secrétaire.
Le soussigné est autorisé à recevoir et à envoyer des demandes pour assurance avec la dite compagnie.
HENRY MCKAY,
18 Rue St. Sacrement
3 août—um 277

EXCURSION

NEW YORK ET WASHINGTON.
De Montréal à New-York et Retour - \$ 9 00
De Washington de - 17 50
Par Le Chem. de la Rivière Hudson jusqu'à New-York.
Et par Chemin de Fer de New-York à Washington, passant par Philadelphie et Baltimore.
JOURS DE DÉPART.
Tous les jours de nuit LUNDI, le 20 Août jusqu'à SAMEDI, le 25, inclusivement.
Le Billet de Passage est bon pour quinze jours:—Depuis le 20 AOUT jusqu'au 5 SEPTEMBRE, inclusivement.
HEURES DE DÉPART DE LA STATION BONAVENTURE.
5.30 heures A. M. et 3.30 heures P. M.
Pour revenir, les excursionnistes devront quitter New-York par le bateau du soir.
Billets en vente à la Station Bonaventure.
ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE
10 août. 279

MAGASIN

de
CONFISERIES,
COIN DES RUES
St. Laurent et Craig, 517.
Le soussigné informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN DE CONFISERIES au No. ci-dessus. Outre les Pâtisseries, Bonbons, Glaces, Sirops, Soles, &c., qu'il aura constamment pour toujours prêt, à demande, une foule de mets délicieux.
Ayant travaillé à Paris, aux ambassades d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche, et de plus ayant été employé comme cuisinier au ministère de la maison de l'Empereur, il est parfaitement qualifié pour se charger des Dîners et Soirées à la ville. Il espère que ces titres lui vaudront la confiance du public qu'il s'efforcera de toujours mériter.
FREDERIC GROSTEFAN,
Ex-Cuisinier du St. James Club
26 juillet—268

Aux Instituteurs.

Une INSTITUTION, pour enseigner grammaticalement l'Anglais et le Français, le Dessin, le Dessin, et musique de bonne recommandation, trouvera de l'emploi en s'adressant au Dr. J. B. BROUSSEAU, Situation de Beilleville.
14 août—292

Argent à Prêter

Sur hypothèques, sur propriétés de ville ou de bonnes terres à la campagne, en sommes de dix cents dollars et au-dessus, à huit pour cent d'intérêt.
Privileges de bailleur de fonds et autres préférences hypothécaires achetées.
S'adresser au Notaire soussigné.
T. DOUCET, N. P.,
63, Rue St. François-Xavier.
Montréal, 8 août 1866—274

COMPAGNIE DE NAVIGATION INTERIEURE DES VAPEURS CANADIENS.

DE LA HALLE ROYALE
ALLANT A
BEAUVARNOIS, CORNWALL, PRESCOTT, BROCKVILLE, GANANOQUE, KINGSTON, COBURN, PORT HOPE, DARTINGTON, TORONTO, ET HAMILTON.
EN DROITE LIGNE SANS TRANSBORDÈMENT.
Le magnifique vapeur PASSEPORT
Capt. Kelly.
Partira le Bassin du Canal à 9 A. M. et Lachine à l'arrivée du courant laissant la Station Beauvarnois à midi et jour (Lundi), pour HAMILTON et les ports intermédiaires, en continuation à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa, Kemptville, Perth, Arapour, etc. et à Toronto et Hamilton avec les chemins de fer pour les chemins Niagara, Buffalo, Collingwood, London, Stratford, Paris, Chatham, Detroit, Chicago, Milwaukee, Galeus, Bois Verte, St. Paul, etc.
Les arrangements de cette ligne sont les plus complets et les avantages offerts aux voyageurs supérieurs.
Le fret peut être pris aux bas prix et on donne des billets jusqu'à un train de fer de Grand West.
Pour des billets ou autres informations, s'adresser à D. McLEAN, aux Bureaux de PATER FARRELL, au Bureau du Port, Bassin du Canal, ou au Bureau, Grande Rue St. Jacques.
ALEX. McLELLY, Agent.
Montréal, 27 août 1866—293

Salon Royal de Billard et de Boules

299 ET 301, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
Cinq des Tables Phéaux de première classe.
— AVEC —
QUATRE ALLÉES DE PREMIÈRE CLASSE POUR BOULES.
Henry Movittie, PROPRIÉTAIRE. 232 tm k
14 août.

EMPRUNT ROMAIN

EMISSION EN AMERIQUE.
QUATRE MILLIONS DE PIASTRES
Pour assurer au Trésor des États du St. Siège une complète indépendance, durant les négociations pendantes entre les gouvernements de France et d'Italie, pour la liquidation de la dette de l'État Pontifical, Sa Sainteté le Pape Pie IX, par Acte Pontifical du 11 Avril 1866, a décidé l'émission par souscription, d'un emprunt de quatre millions de piastres.
Quoique des emprunts précédents aient été émis en ce genre, par Sa Sainteté, en considération de l'état présent du marché monétaire, voulant éviter d'imposer un sacrifice sur ceux qui seraient disposés à assister à augmenter ses emprunts, et aussi présenter au capital un placement favorable, a décidé d'émettre cet emprunt à raison de 60 piastres (or) pour un bon cent piastres (or).
Les Bous, payable au porteur, sont de 500 francs, ou de cent piastres (or) chacun portant intérêt annuel de 5 pour cent, en or, les coupons payables semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, à Paris, ou à New-York, Philadelphia et Nouvelle-Orléans, au taux courant de l'échange.
L'émission étant de 60 piastres (or) rapporte plus de sept-cent-vingt pour cent d'intérêt sur le placement.
A partir de 1870, 120,000 seront employés annuellement à acheter les Bous; le montant d'intérêt de ces Bous rachetés sera employé à une plus ample réduction de la dette.
On espère que cet emprunt se recommandera de lui-même aux capitalistes en général, et sans aucun doute à tous les bons catholiques qui ont à cœur de prouver que Sa Sainteté ne s'adresse jamais à eux en vain.
Aucun placement ne peut offrir une plus grande sécurité que celui qui est garanti comme celui-ci par la foi jurée d'un état qui à toujours rempli avec ponctualité tout engagement de Son Souverain.
Les souscriptions sont reçues et les coupons payés à nos Banques suivantes:
Mess. Edward Hunt & Co, Paris, France
Mess. D'Anson, Sherman & Co, Nassau St. Corner Pine, New-York.
Mess. Deane & Co,

Dispensaire de la Cité,

WOLFRED D. E. NELSON & Co. Chimistes, Pharmaciens, etc.

Il s'agit de la plus stricte attention, et nécessaire pour l'efficacité de la dispensation.

WOLFRED D. E. NELSON, Licencié du Collège des Médecins et des Chirurgiens.

Détruisez vos Insectes, PUNAISES, COQUELLES, BARBEAUX, etc.

MORT AUX RATIS ET SOURIS AVEC L'INSECTICIDE - VICAT.

PRIX DE L'INSECTICIDE, 25 CENTS.

Obes M. B. H. DOUCET, Rue Craig, No. 185, Montréal.

Fabrique canadienne de Bandages

F. GROSS, Fabricant et Inventeur de Bandage à ressort élastique.

LISTE DES ARTICLES TOUJOURS DISPONIBLES: Bandages Hémostatiques.

Un assortiment considérable de Seringes et autres ouvrages en caoutchouc.

AVIS Aux Marchands, Commerçants et tous autres embarrassés dans leurs affaires.

Examen et état d'affaires faits avec le moins de dépenses possibles.

S'adresser à FRANCIS GEORGE, Comptable, 2, Bâtiment de l'Union.

A vendre de gré à gré. Un superbe terrain sur la rue St. Joseph.

LA BANQUE DU PEUPLE. Avis est donné par les présidents que l'Honorable FREDERIC A. QUEENEL.

Maisons à louer. (Possession au 1er Octobre prochain.)

A Vendre DEUX LOTS ADJACENTS, situés sur la rue St. Christophe.

A LOUER Un MAGNIFIQUE MAGASIN avec 1000 pieds de terrain.

COMPAGNIE DES VAPEURS Océaniques de Montréal.

1866 LIGNE DE GLASGOW. Le Steamship "ST. DAVID".

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC: Cabote, \$60; 2e Classe, \$40.

Garand & Fréchet, Notaires, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

ESSAI DE MACHINES AGRICOLES L'ESSAI de MACHINES AGRICOLES aura lieu à Montréal.

Garand & Fréchet, Notaires, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

Chambre des Arts et Manufactures POUR LE BAS-CANADA.

Un honnorable Ministre d'Agriculture, ayant sollicité l'aide de cette Chambre.

CELEBRE COMPOSITION POUR Peinturer les Couvertures EN FERBLANG ET EN TOLE.

Crevier & Poitras, No. 66, Grande Rue St. Jacques.

SAUCE DE LEA & PEIRINS, WORCES-TERSHIRE.

50 caisses - Quartes, Pintes et demi-Pintes viennent d'être reçues par le steamer.

FROMAGE! FROMAGE!! De la célèbre manufacture de SMITH & COMPANY.

RAISINS DE L'OUEST. 100 boîtes viennent d'être reçues.

Le Vin de Quinine "Waters" Est universellement estimé par les médecins.

BISCUITS! BISCUITS!! 200 boîtes des espèces assorties de McKinnon.

Huile de K. rose de Portland. A vendre en boucaut de fer-blanc.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en conséquence du décès de M. J. B. BOUTIN.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle contre le Feu DE LA CITE DE MONTRÉAL.

DIRECTEURS: BENJ. COMTE, Ec. Président; HENRI PARÉ, Ec. Secrétaire.

LA plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITE.

OUVERTURE D'UNE BREVETÉE AUX ÉTATS-UNIS. Pour être les DOULEURS DE TOUTE NATURE.

RHUMATISMES, ETC., Sans aucun remède ni souffrance.

LES FIEVRES INTERMITTENTES SONT ENLEVÉES EN 35 MINUTES.

LOUIS FOUILLOUX, Inventeur de cette méthode extraordinaire.

HUILE DE FOIE DE MORUE. HUILE DE FOIE DE MORUE FRAICHE DE TERRE-NEUVE.

Huile de Charbon Kéro-cène de Portland Fluide Brulant Huile d'Olive.

POUDRE POUR BOULANGER. Poudre Allemande pour Boulanger de Gardner.

ESSAI DE MACHINES AGRICOLES L'ESSAI de MACHINES AGRICOLES aura lieu à Montréal.

Garand & Fréchet, Notaires, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

Chambre des Arts et Manufactures POUR LE BAS-CANADA.

Un honnorable Ministre d'Agriculture, ayant sollicité l'aide de cette Chambre.

CELEBRE COMPOSITION POUR Peinturer les Couvertures EN FERBLANG ET EN TOLE.

Crevier & Poitras, No. 66, Grande Rue St. Jacques.

AVIS

Malle Royale entre Québec et les Provinces d'en Bas.

LA SUPERBE VAPEUR EN FER A HELICE Lady Head.

LAISSERA le QUAI ATKINSON Mardi, le 28 Aout courant.

TOUCHANT aux places ci-dessous, en allant et revenant: BASSIN DE GASPE, PERCE, PASPÉBIAC, DALHOUSIE, MIRAMICHI, SHELIAC et PICTOU.

AVIS VOYAGE AUX EAUX SALEES Le vapeur ADVANCE, Capt. SIMARD, laissera le quai des Vapeurs Provinciaux (Québec).

COMPAGNIE des Remorqueurs du St. Laurent. LIGNE DE FRET ET PASSAGERS ENTRE QUÉBEC ET PICTOU.

UNION, CAPITAINE W. DAVISON. Une BELLE PROPRIÉTÉ située sur la rue Pond.

ON DEMANDE des Agents Généraux pour Cités, Villes et Districts.

AGENTS GÉNÉRAUX: C. THACHER, Publisher, 13 Court Street, Boston, Mass.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

ON DEMANDE des Agents Généraux pour Cités, Villes et Districts.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

AGENTS GÉNÉRAUX: BERNARD & HUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohio.

ABSINTHE ITALIENNE ROYALE

TONICO REALE! Del Dottore F. P. Verry, Professeur de Chimie à l'Université de Padoue, Italie.

MOULINS A VENDRE SUR LA RIVIERE DU NORD, ST. CANUT, COMTE DES DEUX-MONTAGNES.

AVOIN RETARD POUR LE GRAND CONCERT-LOTÉRIE "UNION NATIONALE"

100,000 LOTS MAGNIFIQUES ÉVALUÉS A \$990,000

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

AUX INSTITUTEURS.

La TRENTIÈME CONFÉRENCE de l'Association des Instituteurs de la circonscription de la Région de Québec.

EMPRUNT ROMAIN. Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues à la Banque d'Épargne de la Cité.

MOULINS A VENDRE SUR LA RIVIERE DU NORD, ST. CANUT, COMTE DES DEUX-MONTAGNES.

AVOIN RETARD POUR LE GRAND CONCERT-LOTÉRIE "UNION NATIONALE"

100,000 LOTS MAGNIFIQUES ÉVALUÉS A \$990,000

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

AUX INGENIEURS, FONDEURS, &c., &c., &c.

USINE DE SOREL FABRICATION DES MACHINES SOREL.

L'Usine pour la fabrication des machines, la Fonderie et la Boutique de forge et de modèles sont vendus à des CONDITIONS LIBÉRALES.

MEMOIRES PAR P. A. de GASPE, AUTEUR DES ANCIENS CANADIENS.

MM. SANCER & FRÈRE Le plaisir d'annoncer à leurs pratiques et au public en général que l'encouragement libéral que leur maison a rencontré leur a permis d'agrandir leur établissement.

Le Blanc, Cassidy & Piché AVOCATS, ENCOIGURE DES RUES CRAIG ET ST. GABRIEL, MONTREAL.

AVIS. Je donne avis que j'ai nommé et appointé CHARLES A. BRAULT, Notaire, comme sous-agent de la Corporation de l'ASSURANCE LE LONDON CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Violon! Violon! M. JULES HONE, Elève du Conservatoire Royal de Bruxelles, classe de M. LÉONARD et FÉLIX, donnera des leçons de Violon et de Composition Musicale.

RESIDENCE SUBURBAINE A VENDRE Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le dans le Faubourg St. Antoine, et sur la rue Dorchester Ouest.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

MEMOIRES

P. A. de GASPE, AUTEUR DES ANCIENS CANADIENS.

MM. SANCER & FRÈRE Le plaisir d'annoncer à leurs pratiques et au public en général que l'encouragement libéral que leur maison a rencontré leur a permis d'agrandir leur établissement.

Le Blanc, Cassidy & Piché AVOCATS, ENCOIGURE DES RUES CRAIG ET ST. GABRIEL, MONTREAL.

AVIS. Je donne avis que j'ai nommé et appointé CHARLES A. BRAULT, Notaire, comme sous-agent de la Corporation de l'ASSURANCE LE LONDON CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Violon! Violon! M. JULES HONE, Elève du Conservatoire Royal de Bruxelles, classe de M. LÉONARD et FÉLIX, donnera des leçons de Violon et de Composition Musicale.

RESIDENCE SUBURBAINE A VENDRE Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le dans le Faubourg St. Antoine, et sur la rue Dorchester Ouest.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.

ACTE concernant la faillite, 1864 Dans la Cour Supérieure.